

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 03/09/20 au 31/12/21 16 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	36 443	19 951	16 493	82,67
Autres produits	67		67	NS
Total	36 510	19 951	16 560	83,00
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	8 115	17 900	-9 785	-54,66
Total	8 115	17 900	-9 785	-54,66
MARGE SUR M/SES & MAT	28 395	2 051	26 344	NS
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	3 758	43 202	-39 444	-91,30
Amortissements et provisions	17 775	9 902	7 873	79,50
Autres charges	1		1	687,50
Total	21 534	53 105	-31 571	-59,45
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 861	-51 054	57 915	-113,44
Produits financiers	49 984		49 984	
Charges financières	4 210	4 866	-656	-13,49
Résultat financier	45 774	-4 866	50 640	NS
RESULTAT COURANT	52 635	-55 920	108 555	-194,13
Produits exceptionnels	13 800	3 400	10 400	305,88
Charges exceptionnelles	970		970	
Résultat exceptionnel	12 830	3 400	9 430	277,35
RESULTAT DE L'EXERCICE	65 465	-52 520	117 985	-224,65

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.S.M.O. FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 109 746 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 65 465 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	557 914	264 474		822 387
Immobilisations financières	1 278 000			1 278 000
Total	1 835 914	264 474		2 100 387
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 902	17 775		27 677
Immobilisations financières				
Total	9 902	17 775		27 677
ACTIF NET				2 072 710

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		264 474		264 474
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		264 474		264 474
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL HOTELIERE ALSACIENNE RHIN ET DANUBE 75018 PAR	17 318	879 560	100,00	47 281
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 278 000	1 278 000			49 984
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 293	28 293	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	28 293	28 293	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 278 000,00 euros décomposé en 12 780 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 818 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	12 330	12 330		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 920	240 920		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	565 550	565 550		
Produits constatés d'avance				
Total	818 800	818 800		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 670			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 120
Divers - charges à payer	4 210
Total	7 330

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Locations locaux commerciaux avec TVA	29 683
Locations habitations sans TVA	6 760
TOTAL	36 443

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	970	
Retenues de dépôts de garanties locataires sortis		13 800
TOTAL	970	13 800

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	244 000		244 000	244 000
Constructions	431 307	11 306	420 001	190 256
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	147 081	16 371	130 709	113 755
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 278 000		1 278 000	1 278 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 100 387	27 677	2 072 710	1 826 012
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				2 700
Autres créances	28 293		28 293	25 556
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 743		8 743	19 313
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 036		37 036	47 569
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 137 423	27 677	2 109 746	1 873 581
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 278 000	1 278 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-52 520	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	65 465	-52 520
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 290 946	1 225 480
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	573 670	582 221
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 920	55 300
Dettes fiscales et sociales		6 476
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 210	4 104
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	818 800	648 100
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 109 746	1 873 581
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	818 800	648 100
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

A.S.M.O. FINANCES

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 278 000,00 €

Siège social : 40 BOULEVARD DE CLICHY

75018 PARIS

889 038 915 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 65 465.44 € de la manière suivante :

- Amortir le compte « Report à Nouveau » pour un montant de 52 519.64 €,
- Constaté un bénéfice distribuable de 12 945.80 €,
- Affecté à hauteur de 3 273.27 € au compte réserve légale, représentant 5% du bénéfice,
- et à hauteur de 9 672.53 € au compte autres réserves.

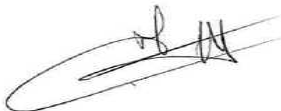
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le président



Un associé

